

Compte-rendu du Conseil d'Administration du CCAS du 15 avril 2019

Date de convocation :
4 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 15 avril à 19h00, le Conseil d'Administration légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Mr Sylvain LAMBERT.

Etaient présents : M. Sylvain LAMBERT, M. Pierre BOUCHE, MMES Martine MERELLE, Aurélie GRAND, Estelle PRUVOST, Simone EQUER, Josiane MAILLEBOUIS, Sandrine BUISSON

Nombre de Conseillers
En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 8

Absentes excusés : MMES Corinne DAVERDIN, Maryse PAVARD, Sandrine MOREIRA DA CRUZ

Secrétaire de séance : MME Martine MERELLE

La séance débute à 9h07

Madame Martine MERELLE est désignée secrétaire de séance

Monsieur le Président demande à l'assemblée de rajouter un point à l'ordre du jour : participation au centre aéré de Bullion.

1/ Lecture et Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 6 septembre 2018

Monsieur le Président fait la lecture du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 6 septembre 2018.

Il demande à l'assemblée s'il y a des remarques. Il est approuvé à l'unanimité.

2/ Approbation du compte de gestion 2018

Monsieur le Président rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le Conseil d'Administration du CCAS ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du Président du CCAS sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Il précise qu'il n'y a qu'une section fonctionnement, et pas de section d'investissement pour le budget du C.C.A.S.

	Résultat Exercice 2017	Résultat Exercice 2018	Résultat de clôture Exercice 2018
Fonctionnement	3 573.40 €	4 656.00 €	8 229.40 €
Total	3 573.40 €	4 656.00 €	8 229.40 €

Monsieur le Président demande s'il y a des questions, des oppositions, des abstentions. Le compte de gestion est voté à l'unanimité

3/ Approbation du compte administratif 2018

Monsieur le Président quitte la salle et donne acte de la présentation à Madame Martine MERELLE du compte administratif, lequel peut se résumer ci-dessous :

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE 2017	SECTION FONCTIONNEMENT	A 2 344.00	G 7 000.00
	SECTION INVESTISSEMENT	B	H
REPORT DE L'EXERCICE 2016	REPORT EN SECTION FONCTIONNEMENT (002)	C	I 3 573.40
	REPORT EN SECTION INVESTISSEMENT (001)	D	J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2018	SECTION FONCTIONNEMENT	E	K
	SECTION INVESTISSEMENT	F	L
RESULTAT CUMULE	SECTION FONCTIONNEMENT	2 344.00	G+I+K 10 573.40
	SECTION INVESTISSEMENT	B+D+F	H+J+L
	TOTAL CUMULE	2 344.00 A+B+C+D+E+F	10 573.40 G+H+I+J+K+L

Madame Martine MERELLE demande s'il y a des questions, des oppositions ou des abstentions. En l'absence de toute manifestation, le compte administratif 2018 est voté à l'unanimité.

4/ Affectation des résultats

Monsieur le Président déclare que la somme de 8229.40€, correspondant aux résultats de 2018, est à reporter sur l'article 002 du budget 2019, section fonctionnement.

Monsieur le Président demande s'il y a des questions, oppositions, abstentions. Le conseil d'administration, à l'unanimité, vote l'affectation de cette somme au budget 2019.

5/ Vote du budget primitif

Monsieur le Président énonce les sommes affectées aux différents chapitres, pour les dépenses, comme suit :

Pour le chapitre 011 : un total de : 5570€

Pour le chapitre 012 : un total de : 300€

Pour le chapitre 65 : un total de : 14 859.40€

Pour le chapitre 67 : un total de : 500€

Soit, en dépenses : 21229.40€

Monsieur le Président énonce les sommes affectées aux différents chapitres, pour les recettes, comme suit :

Chapitre 002 (report des résultats de l'exercice précédent) : 8229.40€

Chapitre 75 (subvention de la commune) : 13000€

Soit un total de 21229.40€ en recettes

Monsieur le Président demande s'il y a des questions, oppositions abstentions. En l'absence de toute manifestation, le budget primitif 2019 en section fonctionnement est voté à l'unanimité.

6/ Subventions

Carrefour des Solidarités

Vu le budget primitif 2019,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de verser une subvention :

- à l'association « Carrefour des solidarités » d'un montant de 368.00€

Les crédits sont prévus à l'article 6574 du budget primitif 2019.

Monsieur le Président demande s'il y a des questions, des oppositions ou des abstentions ; en l'absence de toute manifestation, la subvention est votée à l'unanimité.

ADMR

Vu le budget primitif 2019,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de verser une subvention :

- à l'ADMR d'un montant de 300.00€

Les crédits sont prévus à l'article 6574 du budget primitif 2019.

Monsieur le Président propose de voter cette subvention. Il demande s'il y a des questions, des oppositions, des abstentions. En l'absence de toute manifestation, la subvention est votée à l'unanimité.

7/Aide financière aux familles adhérentes au centre aéré de Bullion

Monsieur le Président informe que la commune de Rochefort-en-Yvelines a entamé des discussions avec la commune Bullion afin que les administrés Rochefortais puissent continuer à bénéficier des services du centre aéré de la commune de Bullion qui accueille déjà des enfants Rochefortais durant les vacances scolaires et les mercredis.

Il propose que le CCAS participe financièrement auprès des familles qui utiliseraient ce service. Il ajoute que le montant de l'aide couvrira la différence entre le tarif maximum d'un Bullionnais et le tarif appliqué à l'enfant Rochefortais. Il précise que cette aide sera applicable à compter de la rentrée scolaire de septembre 2019, sous justificatif de la facture acquittée.

L'aide couvrira la différence entre le tarif maximum d'un Bullionnais et le tarif appliqué à l'enfant Rochefortais.

Les crédits sont prévus à l'article 6532

Monsieur le Président propose de voter cette aide. Il demande s'il y a des questions, des oppositions, des abstentions. En l'absence de toute manifestation, l'aide est votée à l'unanimité.

Informations et questions diverses

Monsieur le Président annonce les décès de Monsieur X et de Monsieur Y.

Monsieur le Président énonce des informations suivantes :

- Colis de Noël de la Croix-Rouge
- Impayés EDF de deux foyers rochefortais
- Permanence d'accès aux soins d'accès au Centre Hospitalier de Rambouillet
- Révision des prix « Yvelines Ecoute Assistance »
- Revalorisation des prestations relatives à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie
- Offre de prestations de Delta 7 : formation aux tablettes numériques pour les seniors
- Info PAS de la DGFIP
- Nouveaux formulaires de demande d'aide pour l'épicerie sociale du Carrefour des Solidarités
- Présentation de la plaquette d'une résidence « services seniors » à Dourdan
- Fiche de renseignement adressée par la sous-préfecture en vue d'une expulsion : la personne concernée est Monsieur Z. Monsieur le Président dit à Madame Martine MERELLE qu'il faudra prendre un rendez-vous avec ce monsieur pour remplir la fiche en question.

La séance est levée à 19h52

Liste des délibérations prises lors de la séance du lundi 15 avril 2019 :

- DCadm 2019-01 – Approbation du compte de gestion 2018
- DCadm 2019-02– Approbation du compte administratif 2018
- DCadm 2019-03- Affectation des résultats
- DCadm 2019-04- Vote du budget primitif 2019
- DCadm 2019-05 –Subvention aux associations

Le président du CCAS
M. Sylvain LAMBERT

